



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
DE LANGUEDOC ROUSSILLON

20 NOV. 2006

066/587

COURRIER ARRIVÉE

Montpellier, le 16 NOV. 2006

Le Président
Sénateur de l'Hérault

André Vezinhet

Chambre Régionale des Comptes
de Languedoc Roussillon
A l'attention de Monsieur Guy PIOLE
Président
500, avenue des Etats du Languedoc
34064 Montpellier Cedex 2

AV/PM - Contrôle de Gestion
Téléphone : 04.67.67.73.94

Monsieur le Président,

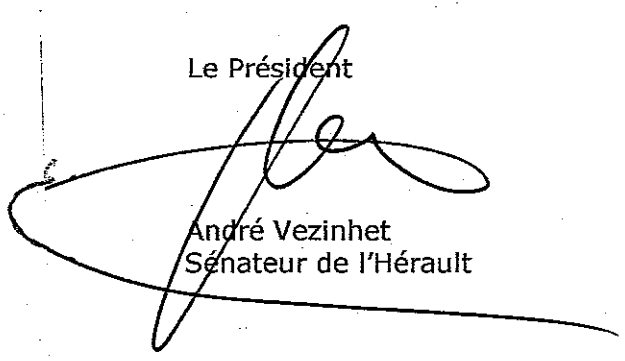
J'ai lu avec intérêt les analyses développées par la Chambre Régionale des Comptes sur le fonctionnement de la S.A. ELIT.

Actionnaire symbolique, dès l'origine, le Conseil Général de l'Hérault n'a donc logiquement pas souhaité participer à l'augmentation de capital de 2001.

Faisant nôtre la remarque de la Chambre Régionale des Comptes sur le caractère préjudiciable de l'émiettement du capital social, le Département s'est déjà désengagé du capital de plusieurs SEM où il était actionnaire très minoritaire. Il pourrait en faire de même au sein de la S.A. ELIT. Plutôt que ce rôle d'actionnaire ultra minoritaire, le Département privilégie dorénavant un rôle de partenaire des agglomérations dans le cadre d'un contrat de projet par territoire.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



André Vezinhet
Sénateur de l'Hérault

rard BOUISSON